



POLYTECH[®]
Relevons les défis de demain



Inventons
les mondes
de demain

GUIDE D'ORIENTATION

PeiP2 / Session 2017

ANNECY-CHAMBÉRY - CLERMONT-FERRAND - GRENOBLE - LILLE - LYON - MARSEILLE
MONTPELLIER - NANTES - NICE SOPHIA - ORLÉANS - PARIS-SUD - PARIS-UPMC - TOURS

www.polytech-reseau.org

Table des matières

I	Présentation	3
II	Calendrier	3
III	T'chats de présentation des spécialités du réseau	4
IV	Espace orientation	5
IV.1	Présentation	5
IV.2	Première connexion à votre espace orientation	6
IV.3	Connexions suivantes à votre espace orientation	7
V	Informations complémentaires	8
VI	Interclassement	10
VII	Vœux d'orientation	11
VII.1	Spécialités accessibles	11
VII.2	Etablissement des vœux d'orientation	11
VIII	Périodes d'orientation	13
VIII.1	Première période d'orientation	13
VIII.2	Deuxième période d'orientation	13
VIII.3	Orientation des PeiP2 sans proposition d'orientation	14

Présentation

Si vous êtes élève de deuxième année du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP2), ce guide est destiné à vous aider dans la procédure d'accès au cycle ingénieur.

Si vous **validez votre Parcours**, vous avez un accès direct, et de droit, au cycle ingénieur, **sous statut étudiant**, d'une école du réseau Polytech : l'affectation dans ce cycle s'appuie sur vos souhaits (section VII.2), votre classement réseau (section VI) et prend en compte les places disponibles dans les spécialités qui vous sont accessibles (section VII.1).

Cette affectation s'effectue selon une **procédure unifiée nationale commune**, après interclassement de tous les PeiP2. La procédure d'affectation est appelée **orientation**.

Attention, la validation de votre Parcours ne vous donne pas un accès de droit aux formations en apprentissage. Si vous souhaitez postuler pour une ou plusieurs de ces formations, vous devez vous renseigner directement auprès des écoles concernées pour connaître leur procédure de recrutement.

Calendrier

La procédure d'orientation des PeiP2 se déroule en plusieurs étapes suivant le calendrier ci-dessous. Chacune de ces étapes est détaillée dans la suite de ce guide.

CALENDRIER D'ORIENTATION DES PEIP2	
Saisie des informations complémentaires	entre le jeudi 19 janvier 9h et le mardi 31 janvier 2017 17h
T'chats de présentation des spécialités	entre le jeudi 2 mars et le mercredi 29 mars 2017
Diffusion du classement national	jeudi 30 mars 2017 14h
Saisie des vœux d'orientation	entre le mercredi 5 avril 14h et le mardi 9 mai 2017 17h
Première période d'orientation	
Publication	mercredi 24 mai 2017 à 14h
Réponse	pour le jeudi 22 juin 2017 17h au plus tard
Deuxième période d'orientation	
Publication	lundi 3 juillet 2017 à 14h
Réponse	pour le lundi 10 juillet 2017 17h au plus tard
Orientation des PeiP2 sans orientation	
Publication	jeudi 13 juillet 2017 à 14h
Réponse	pour le lundi 17 juillet 2017 17h au plus tard
Rentrée en cycle ingénieur	mardi 5 septembre 2017

REMARQUE

La plupart de ces étapes sont à effectuer sur l'espace orientation présenté dans la section IV de ce guide.

T'chats de présentation des spécialités du réseau

Dans le cadre de la procédure d'informations concernant les spécialités du réseau Polytech dans lesquelles vous pouvez effectuer votre cursus ingénieur, les écoles du réseau vous proposeront entre le jeudi 2 mars et le mercredi 29 mars 2017 des t'chats d'une heure durant lesquels elles répondront à vos questions (voir calendrier prévisionnel ci-dessous).

CALENDRIER PREVISIONNEL DES T'CHATS				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
		1 ^{er} mars	2 mars	3 mars
			Bio 18h30-19h30	
6 mars	7 mars	8 mars	9 mars	10 mars
	Montpellier 18h30-19h30		Nice Sophia 18h30-19h30	
13 mars	14 mars	15 mars	16 mars	17 mars
Paris-Sud 18h30-19h30	Orléans 18h30-19h30	Nantes 18h30-19h30	Clermont-Ferrand 18h30-19h30	
20 mars	21 mars	22 mars	23 mars	24 mars
Grenoble 18h30-19h30	Tours 18h30-19h30	Marseille 18h30-19h30	Paris-UPMC 18h30-19h30	
27 mars	28 mars	29 mars	30 mars	3 mars
Annecy-Chambéry 18h30-19h30	Lyon 18h30-19h30	Lille 18h30-19h30		

Les informations vous permettant de vous connecter aux différents t'chats vous seront communiquées, en mars, par mails envoyés par le Service Orientation PeiP2 du réseau Polytech.

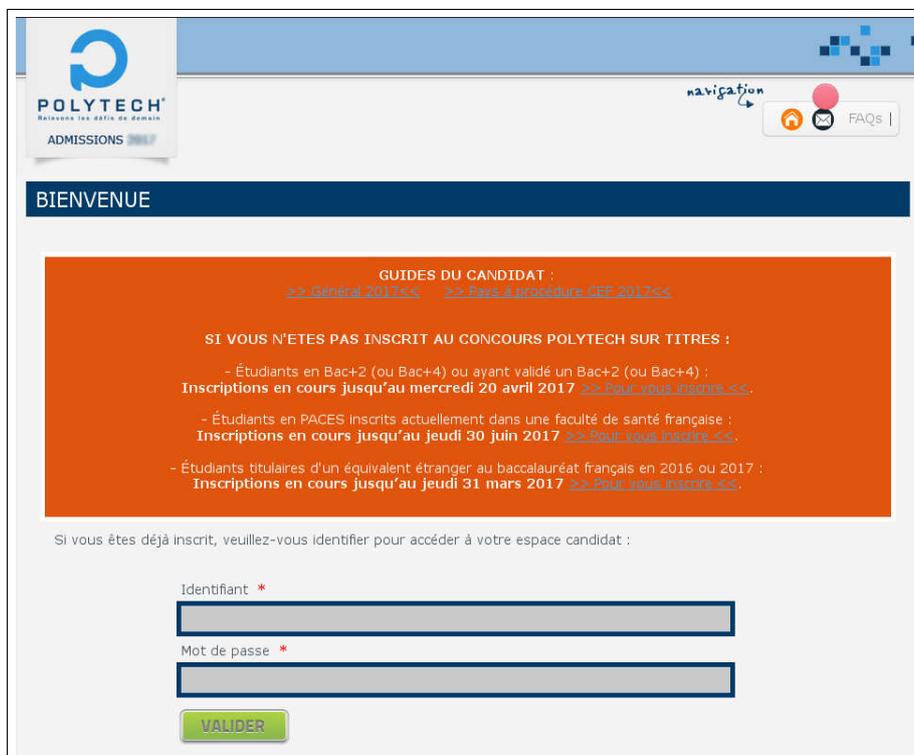
Vous trouverez sur le site ci-dessous les informations suivantes : le calendrier des t'chats mis à jour, les liens de connexion vers chacun des t'chats ainsi que les replays, les chiffres de l'orientation, les liens vers toutes les spécialités du réseau classées par thématiques, des témoignages de diplômés, un lien vers votre espace orientation ainsi que divers documents et liens utiles.

<http://www.polytech-reseau.org/orientationpeip>

Espace orientation

Présentation

La procédure d'orientation PeiP2 s'effectue sur le site des admissions du réseau Polytech (Figure 1). En tant qu'élève de PeiP2, vous avez un espace qui vous est dédié sur ce site. Cet espace est votre **espace orientation**.



The screenshot shows the Polytech Admissions website. At the top left is the Polytech logo with the tagline 'Réunions les défis de demain' and 'ADMISSIONS'. On the top right, there is a 'navigation' menu with icons for home, mail, and FAQs. Below the navigation is a dark blue banner with the word 'BIENVENUE'. The main content area features an orange box titled 'GUIDES DU CANDIDAT :'. Inside this box, there are three sections of text providing instructions for candidates, including dates for registration (e.g., 'Inscriptions en cours jusqu'au mercredi 20 avril 2017'). Below the orange box, there is a login section with the text 'Si vous êtes déjà inscrit, veuillez-vous identifier pour accéder à votre espace candidat :'. This section contains two input fields: 'Identifiant *' and 'Mot de passe *', followed by a green 'VALIDER' button.

Figure 1 – Site des admissions du réseau Polytech

Le site étant prévu initialement pour gérer les admissions du réseau Polytech, certains des messages de ce site ne sont pas appropriés à la procédure d'orientation PeiP2. Par exemple, sur la page d'accueil du site (Figure 1), sont indiquées des informations pour les candidats du concours Polytech sur titres qui ne vous concernent donc pas.

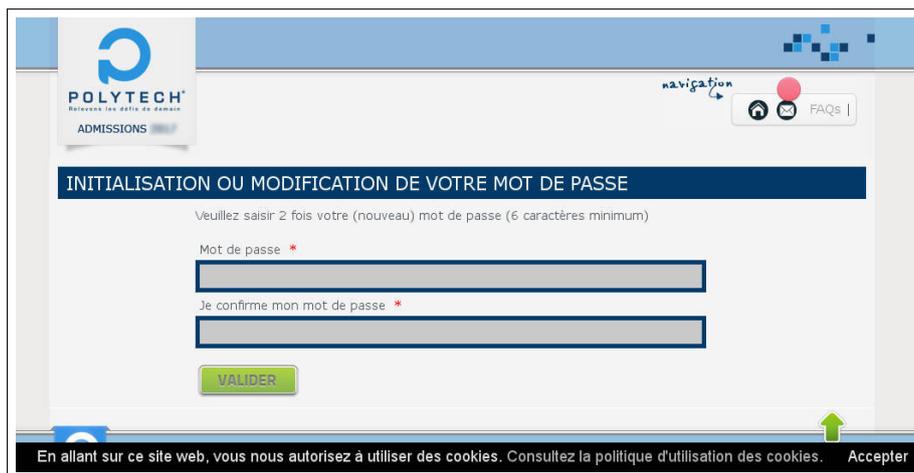
Première connexion à votre espace orientation

La procédure d'orientation débute par l'envoi d'un mail par le Service Orientation PeiP2 du réseau Polytech.

REMARQUES

- Le mail vous sera envoyé sur votre adresse mail officielle (adresse mail de votre établissement).
- Si vous n'avez pas reçu ce mail le jeudi 19 janvier 2017 9h, veuillez le signaler au responsable de votre Parcours ou à la scolarité de votre école.

Dans ce mail sont indiqués votre identifiant et le lien vous permettant d'effectuer votre première connexion à votre espace orientation. En cliquant sur ce lien, vous obtenez la page suivante :



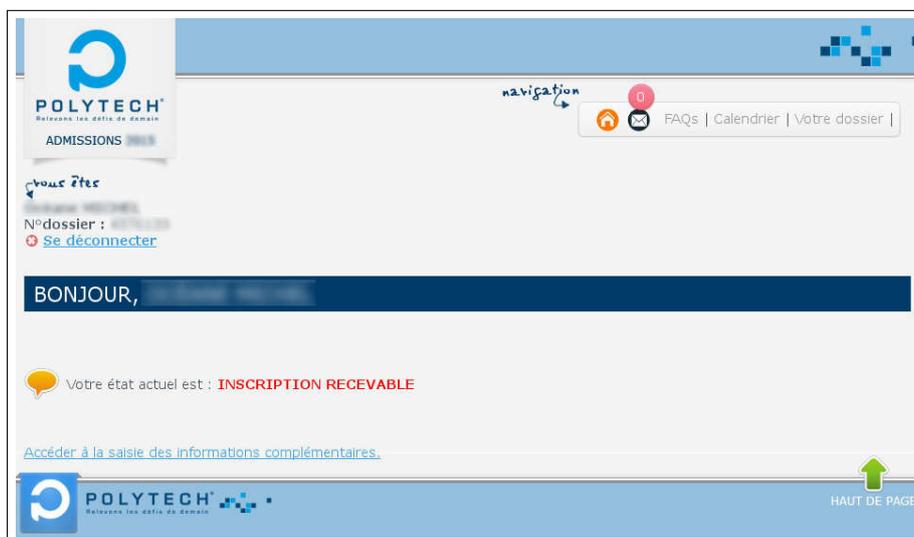
The screenshot shows a web page for password management. At the top left is the Polytech logo with the tagline 'Relevons les défis de demain' and 'ADMISSIONS'. The main heading is 'INITIALISATION OU MODIFICATION DE VOTRE MOT DE PASSE'. Below it, a instruction reads 'Veuillez saisir 2 fois votre (nouveau) mot de passe (6 caractères minimum)'. There are two text input fields: 'Mot de passe *' and 'Je confirme mon mot de passe: *'. A green 'VALIDER' button is positioned below the second field. At the bottom, a dark blue banner contains the text: 'En allant sur ce site web, vous nous autorisez à utiliser des cookies. Consultez la politique d'utilisation des cookies.' with an 'Accepter' button on the right.

Figure 2 – Première connexion au site d'orientation du réseau Polytech

Sur cette page, vous devez :

- **accepter** l'utilisation des cookies (bas de la page) et
- **saisir** deux fois le mot de passe que vous aurez choisi pour vous connecter par la suite à votre espace orientation.

Une fois ces opérations effectuées, vous accédez à la page d'accueil de votre espace (Figure 3) avec le message : "Votre état actuel est : INSCRIPTION RECEVABLE".



The screenshot shows the user's dashboard. At the top left is the Polytech logo. The navigation bar includes 'navigation', 'FAQs', 'Calendrier', and 'Votre dossier'. The user's name is displayed as 'vous êtes'. Below it, the 'N° dossier :' is shown with a 'Se déconnecter' link. A large blue banner says 'BONJOUR,'. A message bubble indicates 'Votre état actuel est : INSCRIPTION RECEVABLE'. A link 'Accéder à la saisie des informations complémentaires.' is provided. The footer features the Polytech logo and a 'HAUT DE PAGE' button with an upward arrow.

Figure 3 – Espace orientation

La barre située en haut à droite de chaque page, vous permet de naviguer dans votre espace. Par exemple, pour accéder à vos informations, vous devez sélectionner "Votre dossier" dans cette barre (Figures 4 et 5).

Dans la première partie de "Votre dossier" apparaissent les informations que vous devez compléter (identité et données complémentaires (Figure 4)) en utilisant les indications de la section V. Dans la seconde partie, sont indiqués votre établissement et les spécialités du réseau qui vous sont accessibles (Figure 5).



Figure 4 – Dossier

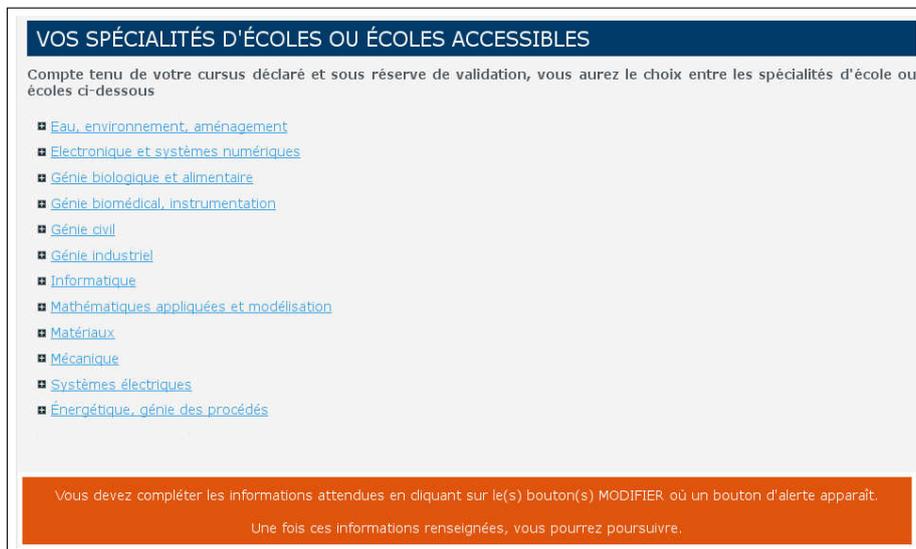


Figure 5 – Dossier (suite)

Connexions suivantes à votre espace orientation

Les connexions suivantes à votre espace orientation s'effectueront à partir de la page d'accueil du site des admissions du réseau Polytech (Figure 1) en saisissant :

- l'identifiant qui vous a été envoyé dans le premier mail du Service Orientation PeiP2 du réseau Polytech et
- le mot de passe que vous avez saisi lors de votre première connexion (section IV.2).

Informations complémentaires

A partir du jeudi 19 janvier 2017 9h, vous aurez 10 jours pour compléter et valider votre identité et vos données complémentaires de la partie “Votre dossier” de votre espace orientation.

Pour compléter votre identité, vous devez cliquer sur le bouton “MODIFIER” apparaissant au niveau de la partie “IDENTITÉ” de “Votre dossier” (Figure 4).

Dans la fenêtre qui s’ouvre (Figure 6a), vous devez renseigner toutes les informations suivies d’une étoile rouge puis cliquer sur le bouton “VALIDER”.

Pour compléter vos données complémentaires, vous devez procéder de la même façon en cliquant sur le bouton “MODIFIER” apparaissant au niveau de la partie “DONNÉES COMPLÉMENTAIRES” de “Votre dossier” (Figure 4 puis Figure 6b).

IDENTITÉ

Identifiant *

Genre *

Nom MICHEL

Prénom Océane

e-mail *

Mot de passe *

Je confirme mon mot de passe *

Adresse *

Adresse (suite)

Code postal *

* Saisie obligatoire

(a) Identité

DONNÉES COMPLÉMENTAIRES

Pratique l'anglais ? * OUI NON

Autre langue

Souhaitez-vous obtenir le statut de sportif de haut niveau ? * OUI NON

Souhaitez-vous obtenir le statut de musicien de haut niveau ? * OUI NON

Boursier de l'état français ? * OUI NON

* Saisie obligatoire

(b) Données complémentaires

Figure 6 – Saisies

Une fois ces informations complétées les deux boutons d’alerte des parties “IDENTITÉ” et “DONNÉES COMPLÉMENTAIRES” disparaissent et un bouton “VALIDER” apparaît en bas de la page (Figure 7).

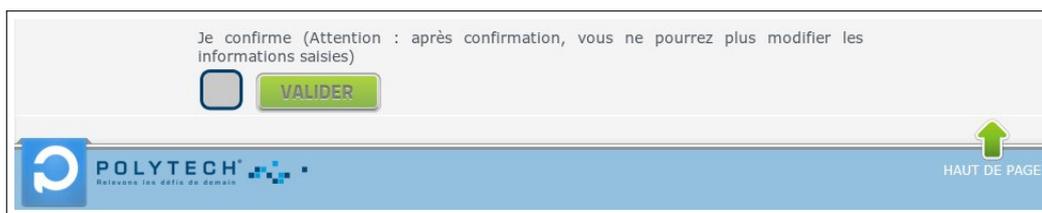


Figure 7 – Validation

ATTENTION, vous devez absolument COCHER la case située à côté de ce bouton puis CLIQUER sur ce bouton.

Une fois les informations saisies validées, votre dossier passera dans l’état : “DOSSIER REVENU ÉCOLE, EN ATTENTE DE TRAITEMENT”(Figure 8).



Figure 8 – Fin de saisie

Après cette étape, vous n’aurez plus d’autre action à effectuer avant l’étape suivante de l’orientation qui débute le mercredi 5 avril 14h.

Interclassement

L'orientation des PeiP2 s'effectue sur la base d'un interclassement de tous les élèves de PeiP2. Cet interclassement est élaboré en tenant compte des éléments ci-dessous.

ELEMENTS PRIS EN COMPTE POUR L'INTERCLASSEMENT	
PeiP2 A et PeiP2 B	
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne du bac• Moyennes de première session des trois premiers semestres de PeiP• Moyenne des modules spécifiques PeiP lorsque ces modules existent dans le Parcours• Note d'appréciation fixée par l'école	
PeiP2 C (Post PACES)	
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne du bac• Rang de classement au concours de santé• Moyenne de première session du premier semestre de PeiP• Moyenne des modules spécifiques PeiP lorsque ces modules existent dans le Parcours• Note d'appréciation fixée par l'école	
PeiP2 D	
<ul style="list-style-type: none">• Moyenne du bac• Moyennes et classements des trois premiers semestres de PeiP• Moyenne des modules spécifiques PeiP lorsque ces modules existent dans le Parcours• Note d'appréciation fixée par l'école	

A partir de ces éléments une note est calculée. Les notes des différentes écoles sont ensuite harmonisées afin de lisser les spécificités pédagogiques des différents parcours du réseau Polytech.

Trois classements sont ensuite établis :

- un classement commun des PeiP2 A et des PeiP2 C (Post PACES),
- un classement des PeiP2 B,
- un classement des PeiP2 D.

Fin mars-début avril, votre école vous remettra un document vous informant de votre classement réseau pour chaque spécialité qui vous est accessible.

Vœux d'orientation

Spécialités accessibles

Vous devez établir entre le mercredi 5 avril 14h et le mardi 9 mai 2017 17h la liste ordonnée, par ordre de préférence, des spécialités du réseau Polytech dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur.

Vous ne pouvez choisir que des spécialités raisonnablement assorties à votre Parcours. Ces spécialités ont été déterminées par le réseau Polytech et sont consultables dans la partie "Votre dossier" de votre espace orientation (Figure 9). Ces spécialités sont classées par domaine scientifique.



Figure 9 – Spécialités accessibles

Il est possible d'ajouter exceptionnellement une ou deux spécialité(s) à votre liste de spécialités accessibles. Pour cela, vous devez prendre contact avec le responsable de votre Parcours ou la scolarité de votre école.

REMARQUE PeiP2 D
Les spécialités accessibles aux PeiP2 D sont déterminées en fonction du DUT suivi.

Les descriptions des spécialités du réseau Polytech sont consultables sur le site du réseau Polytech :

<http://www.polytech-reseau.org>

Etablissement des vœux d'orientation

Fin mars-début avril, le Service Orientation PeiP2 du réseau Polytech vous enverra un mail vous informant du début de la saisie de votre liste ordonnée des spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur.

Pour établir cette liste, vous devez commencer par vous connecter à votre espace orientation. Une fois connecté, votre dossier sera dans l'état : "ADMISSIBLE ENTRETIEN"(Figure 10). Ce message ne vous concerne pas puisque vous n'avez pas d'entretien à passer mais il vous indique que vous pouvez procéder à la saisie de vos vœux d'orientation.



Figure 10 – Saisie des vœux d'orientation ouverte

Vous avez ensuite deux possibilités pour accéder à la saisie de la liste de vos choix d'orientation :

- Soit en cliquant sur le lien "(re)Faire vos choix de Spécialités écoles" de la page d'accueil de votre espace orientation (Figure 10),

- Soit en cliquant sur le bouton “MODIFIER” de la partie “VOTRE LISTE DE CHOIX” de la page “Votre dossier” de votre espace orientation (Figure 11).

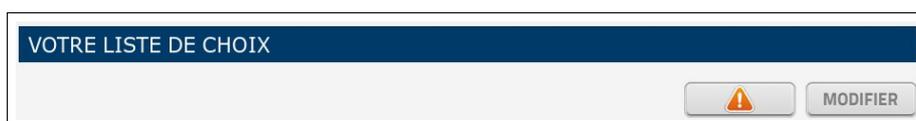


Figure 11 – Accès saisie des vœux d'orientation

Vous devez ensuite établir une **liste ordonnée, par ordre de préférence**, de 8 à 10 spécialités dans lesquelles vous souhaitez effectuer votre cursus ingénieur puis cliquer sur le bouton “VALIDER” (Figure 12).



Figure 12 – Fin de saisie

REMARQUES

- Comme sur le site Admission Post Bac, l'ordre de vos vœux est primordial (cf section VIII).
- Pour éviter toute difficulté dans votre orientation (telle qu'une absence de proposition), il est indispensable que vous classiez des spécialités d'au moins deux domaines différents.
- Une fois la phase d'établissement des vœux terminée, c'est-à-dire le mardi 9 mai 2017 17h, **il ne se sera pas possible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu** même au cours des périodes d'orientation. Par conséquent, vous ne devez classer que des spécialités qui vous intéressent.

Une fois votre liste établie, celle-ci sera visible dans la partie “VOTRE LISTE DE CHOIX” de la page “Votre dossier” (Figure 13). Vous pouvez modifier cette liste jusqu'au mardi 9 mai 2017 17h inclus.

VOTRE LISTE DE CHOIX		
PRIORITÉ	ÉCOLE	SPÉCIALITÉ
1	Polytech	
2	Polytech	
3	Polytech	
4	Polytech	
5	Polytech	
6	Polytech	
7	Polytech	
8	Polytech	
9	Polytech	
10	Polytech	

Figure 13 – Liste de vœux

Périodes d'orientation

La phase finale de l'orientation est constituée de deux périodes d'orientation et d'une période supplémentaire réservée uniquement aux élèves n'ayant eu aucune proposition lors des deux premières périodes.

Vous ne pouvez avoir, au mieux, qu'une seule proposition d'admission par période d'orientation. Cette proposition est la meilleure possible en tenant compte :

- de l'ordre de vos vœux (section VII.2),
- de votre classement (section VI),
- du nombre de places offertes par chaque spécialité du réseau.

Attention, en cas de proposition d'orientation dans une spécialité, toutes les spécialités de priorité inférieure dans votre liste de vœux ne seront plus proposées. Vous ne pouvez donc plus prétendre à ces spécialités.

Il va de soi que toute proposition d'orientation qui vous sera faite le sera "sous réserve de la validation de votre Parcours".

Première période d'orientation

La première période d'orientation débute le mercredi 24 mai 2017 à 14h. Vous serez informé par mail et sur votre espace orientation de votre situation pour cette période :

- Soit une proposition d'orientation vous sera faite,
- Soit vous serez en liste complémentaire sur l'ensemble de vos vœux.

Si une proposition d'orientation vous est faite, vous devez répondre sur votre espace orientation à cette proposition avant le jeudi 22 juin 2017 17h. Vous avez le choix entre l'une des trois réponses suivantes :

RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION	
–	Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée. Aucune autre spécialité ne vous sera proposée par la suite.
–	Oui mais : Vous acceptez temporairement la spécialité qui vous est proposée mais vous espérez obtenir une meilleure proposition lors de la période suivante.
–	Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech . Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si aucune proposition d'orientation ne vous est faite, vous n'avez rien à faire, excepté si vous souhaitez **démissionner définitivement** du réseau Polytech.

Si vous êtes classé en liste complémentaire sur une des spécialités que vous avez classées, il sera indiqué sur votre espace orientation votre position sur la liste complémentaire de cette spécialité.

REMARQUES
- Il vous est impossible de supprimer un vœu ou de démissionner d'un vœu.
- Si une proposition d'orientation vous est faite et que vous ne répondez pas à cette proposition dans les délais impartis, vous serez considéré comme démissionnaire du réseau Polytech .

Deuxième période d'orientation

La deuxième période d'orientation débute le lundi 3 juillet 2017 à 14h. Cette période ne concerne pas les élèves ayant accepté définitivement la proposition d'orientation qui leur a été faite lors de la première période.

Si une proposition d'orientation vous est faite, vous devez répondre sur votre espace orientation à cette proposition avant le lundi 10 juillet 2017 17h. Vous avez le choix entre l'une des deux réponses suivantes :

RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION	
–	Oui déf. : Vous acceptez définitivement la spécialité qui vous est proposée.
–	Démission : Vous démissionnez définitivement du réseau Polytech . Vous n'aurez alors plus aucune proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

Si aucune proposition d'orientation ne vous est faite, vous n'avez rien à faire, excepté si vous souhaitez **démissionner définitivement** du réseau Polytech. Une proposition d'orientation vous sera faite le jeudi 13 juillet 2017 à 14h (section VIII.3).

REMARQUE

Lors de la deuxième période d'orientation, la réponse **Oui mais** est impossible et il n'y a plus de liste complémentaire.

Orientation des PeiP2 sans proposition d'orientation

Cette période est réservée uniquement aux élèves n'ayant eu aucune proposition lors des deux premières périodes. Si vous êtes dans cette situation, une proposition unique vous sera faite le jeudi 13 juillet 2017 à 14h et vous devrez répondre sur votre espace orientation à cette proposition avant le lundi 17 juillet 2017 17h. Vous aurez le choix entre l'une des deux réponses suivantes :

RÉPONSES À LA PROPOSITION D'ORIENTATION

- **Oui déf.** : Vous acceptez **définitivement** la spécialité qui vous est proposée.
- **Démission** : Vous **démissionnez définitivement du réseau Polytech**. Vous n'aurez alors pas d'autre proposition d'orientation dans le réseau Polytech.

REMARQUE

La proposition faite tiendra compte du classement et des places restant disponibles dans les spécialités à l'issue des deux périodes d'orientation.



POLYTECH[®]
Relevons les défis de demain



LE RÉSEAU DES ÉCOLES D'INGÉNIEUR POLYTECH

www.polytech-reseau.org

CONTACTEZ POLYTECH AU

 **N° Indigo 0 820 320 208**

0,15 € TTC / MN

FACEBOOK



TWITTER



POLYTECH



WWW.POLYTECH-RESEAU.ORG

1^{er} réseau français des écoles d'ingénieur polytechniques des universités